

[REDACTED]
[REDACTED]
La Chapelle St Ursin
18570

J'ai remis ce jour une lettre à M^e le Commissaire Enquêteur
portant sur une demande à propos de terrains agricoles

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

La Chapelle Saint-Ursin, le 8/11/21

La Chapelle Saint-Ursin
18570.

à Monsieur le Président de la commission d'enquête
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain - Orléans métropole

Objet : Demande d'incorporation de terrains agricoles
en zone UR4-OL

Pièce jointe : Plan extrait du PLUm

*lettre déposée
le 8/11/2021
à Mardieu
[Signature]*

Monsieur le Président,

Mon épouse possède en indivision avec ses frères et sœurs des terrains agricoles situés à MARDIE rue du Vauret ; il s'agit des parcelles suivantes :

ZD 383 : 6108 m²

ZC 63 : 2530 m²

ZC 33 et 34 : 6320 m² et 440 m².

Depuis plus de vingt ans, elles ne sont pas cultivées. Elles ne valorisent pas l'environnement pourtant agréable de ce quartier de maisons individuelles.

Or, ces parcelles sont très proches de la zone UR4-OL du PLUm, et également voisines de plusieurs maisons d'habitation. En outre leurs raccordements aux réseaux de la rue du Vauret serait techniquement possible.

Nous avons reçu de nombreuses demandes téléphoniques et verbales de personnes souhaitant en acquérir une petite partie en vue d'y faire construire une maison. A chaque fois nous avons bien entendu répondu que ces terres avaient une vocation agricole.

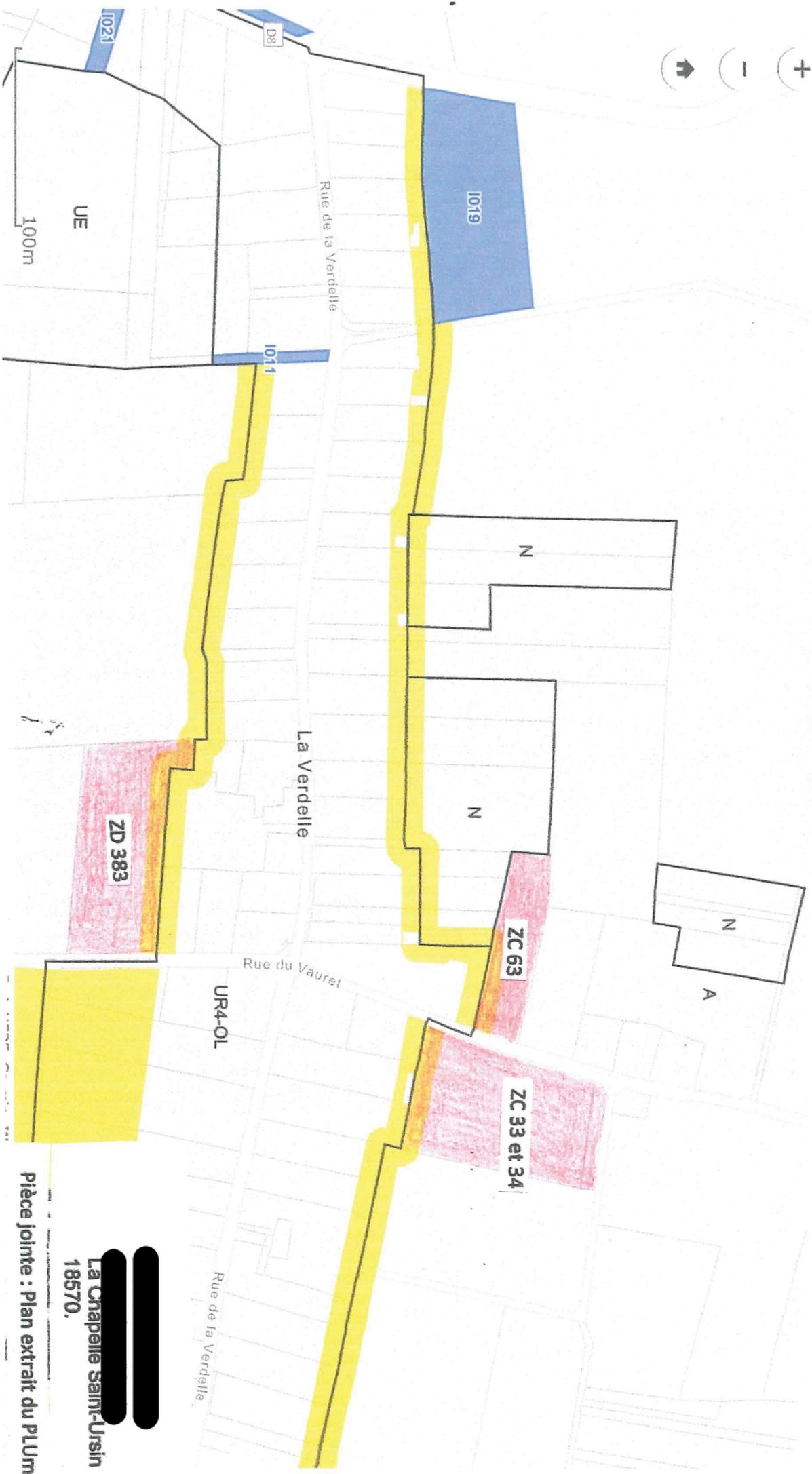
Je vous prie de bien vouloir examiner l'éventualité d'une modification du périmètre de la zone UR4-OL qui placerait une partie ou la totalité de ces terrains dans le secteur constructible.

Si ma demande venait à aboutir, mon projet consisterait à diviser ZC 33 et 34 en plusieurs parcelles. La parcelle ZC 63 resterait entière, et je réaliserais une étude de division portant sur ZD 383. Dans ces conditions, il serait possible de conserver le caractère rural du quartier, en le complétant d'habitations individuelles.

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien réserver à ma requête, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.

*Nota: la priorité serait d'obtenir
un avis favorable sur la parcelle
n° ZC 33 ou une partie de
celle-ci, par exemple 30 ou
40m parallèlement à la rue
du Vauret*

[Signature]
[Blancs]



Pièce jointe : Plan extrait du PLUm
La Chapelle Saint-Ursin
18570.